

Yon & Vie

Editorial



Jacques AUXIETTE

Président du Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie

Vision d'avenir,

Nos enjeux de stratégie territoriale apparaissent plus clairement quand on les regarde à la bonne échelle, à savoir celle de notre SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

C'était le cas, le 4 juillet dernier, à l'occasion de la présentation du Diagnostic du territoire. Une importante étape dans le processus actuel de révision de notre SCoT, qui nous invite à réfléchir solidairement aux grands questionnements d'avenir pour le Pays Yon et Vie : urbanisation, déplacements, logement, zones d'activités, environnement... Mais aussi à élargir la focale pour penser son aménagement durable au regard des mutations en cours et à venir, ou encore de sa place dans le grand Ouest...

De ce diagnostic, je retiens qu'il pose des réalités nouvelles et identifie de nouveaux enjeux, sans pour autant être culpabilisateur ou anxiogène ! Notre territoire justifie de solides atouts - une bonne dynamique économique et sociale, un cadre de vie préservé... - pour affronter les grands défis qui l'attendent : boom démographique, modification des modes de vie et des besoins, économies impératives d'espace, d'énergie, de ressources naturelles, limitation de nos déplacements et de nos émissions de gaz à effet de serre...

Voilà pourquoi notre futur SCoT se doit d'être résolument ambitieux, volontariste, pour imaginer prospectivement et porter des politiques publiques efficaces face aux évolutions annoncées et au progrès collectif souhaité. C'est là la clé du développement durable que nous ambitionnons pour notre territoire. Notion derrière laquelle je rappelle qu'il y a d'abord l'idée du développement, à la fois économique, social et soucieux de préserver notre environnement.

Chaque évolution démographique, économique ou sociale, chaque mutation de nos modes de vie est synonyme d'opportunité pour le territoire, bien plus que de contrainte... et surtout pas d'immobilisme ou d'intellectualisation ! Dans le cadre du SCoT, l'opportunité, c'est celle d'appréhender et de partir de ces nouvelles façons de se socialiser, d'habiter, de consommer, de se déplacer, de communiquer... que chacun de vous ne cesse d'inventer au quotidien. Puis de prendre nos responsabilités pour apporter des réponses concrètes à vos attentes d'aujourd'hui et de demain, et ainsi vous permettre de bénéficier d'un art de vivre préservé !

Le travail produit sur ce SCoT en est le meilleur exemple : voilà à quoi servent le Pays et vos élus !



Le territoire diagnostiqué et questionné



Dans notre Journal d'information n° 20 de février 2012*, nous abordions le démarrage de la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Ci-après, Jean-Louis BATIOU, le référent SCoT, nous livre clés de compréhension et état d'avancement de la démarche. En effet, une importante étape a été franchie le 4 juillet 2013 : la présentation à l'ensemble des élus des 23 communes par les experts de l'AURAN** du DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE (pages 2 et 3), visant à identifier ses forces et faiblesses, comprendre son fonctionnement et définir ses enjeux majeurs d'aménagement et de valorisation. Une soirée dense, au cours de laquelle les débats (lire page 4) auront pris de la hauteur autour de l'intervention de Valérie Jousseau (enseignante-chercheuse à l'Université de Nantes) et de grands questionnements soumis à un auditoire attentif et participatif...



3 questions à Jean-Louis BATIOU

Maire de Saint-Florent-des-Bois

élu référent du groupe SCoT du Pays Yon et Vie

Comment se déroule la révision en cours du SCoT ?

"Accompagné par l'AURAN, le groupe de travail SCoT (25 élus, conseillers de développement, techniciens des intercommunalités) s'est réuni à une quinzaine de reprises depuis 2012, en associant un ensemble de partenaires. Je salue la mobilisation des élus, qui se sont appropriés cette indispensable réflexion territoriale et en sont devenus prescripteurs dans leurs communes. La concertation la plus large préside, avec l'ensemble des acteurs du Pays : les agriculteurs (principaux utilisateurs de l'espace), très attentifs et validant notre prise en compte de leurs préoccupations, les acteurs économiques et touristiques que nous allons également solliciter, au regard des polarités commerciales ou encore du projet territorial de Pôle touristique... Bref, la mayonnaise prend bien !"

Quelles évolutions en attendre par rapport au SCoT actuel, toujours en vigueur ?

"Redisons que le SCoT approuvé en 2006, peu contraignant, aura permis aux élus d'enclencher une réflexion commune et d'appréhender ensemble des enjeux partagés à l'échelle du Pays. Avec cette révision, on relève très fortement le curseur en termes d'ambition, de cohérence, de construction d'une véritable plate-forme de développement durable du territoire. Il s'agit tout à la fois de nous montrer plus économes en ressources foncières, naturelles et énergétiques, de mieux articuler nos politiques publiques d'habitat, de développement économique et commercial ou encore de transports, le tout au profit de l'amélioration de la qualité de vie des habitants actuels et futurs."

Quels sont les principaux enseignements du diagnostic du territoire ?

"Il nous place face à une perspective d'accroissement démographique et de modification profonde des modes de vie et des attentes des habitants. S'il valide la dynamique économique et sociale du territoire, il nous confronte donc aussi à l'impératif de l'adapter à ces nouvelles réalités, de préserver notre cadre de vie, de rationaliser notre occupation de l'espace, d'y densifier l'urbanisation, d'y repenser la mobilité... Je suis optimiste, en constatant comment le Groupe SCoT a considéré ces enjeux, rendus incontournables par le Grenelle II moins en termes de contraintes que d'opportunités ! En effet, le Grenelle II renforce les objectifs des SCoT, et ce faisant des documents d'urbanisme des communes, programmes locaux de l'habitat, plans de déplacements urbains et schémas d'aménagement commercial auxquels il s'impose."

Le Pays Yon et Vie aujourd'hui, c'est...

2 intercommunalités
23 communes
82 900 hectares
89,5 % naturel et agricole
6,8 % urbanisé • 3,7 % urbanisable
130 ha consommés/an
Densité de 10 logements/hectare
119 000 habitants
1,5 % de progression annuelle
52 800 logements
2,2 % de progression annuelle
58 300 actifs résidents
61 500 emplois
417 000 déplacements par jour
2/3 en modes motorisés individuels (voiture conducteur + deux-roues motorisé) et 1/3 en modes alternatifs (piétons, vélos, transports collectifs, voiture passager...)

**AURAN

Le Pays Yon et Vie est accompagné, pour la révision de son SCoT, par l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise. L'AURAN est une association regroupant au sein de son Conseil d'administration de nombreuses collectivités publiques ; elle emploie une équipe pluridisciplinaire composée d'urbanistes, architectes, ingénieurs, géographes, sociologues, économistes,...

* téléchargeable sur www.paysyonetvie.fr - Espace Téléchargements



Le calendrier prévisionnel du SCoT

FIN 2013	Elaboration d'une trame de Projet d'Aménagement et de Développement Durable
ÉTÉ 2014	Débat sur le PADD
DÉBUT 2015	Arrêt du SCoT
ÉTÉ 2015	Enquête publique
FIN 2015	Approbation du SCoT



L'identité, le positionnement et la structuration du territoire

Le Pays Yon et Vie s'inscrit dans un département intégré au grand Ouest très dynamique. Il constitue un territoire essentiel à la structuration urbaine régionale...

En Vendée (200^e place européenne en nombre d'habitants - 50^e en dynamique démographique), il concentre **19% de la population et 24% des emplois**, alliant **qualité de vie** dans un territoire à taille humaine et **proximité** des services, de l'économie et de l'offre culturelle de La Roche-sur-Yon.

Il jouit de l'**influence métropolitaine de Nantes**, dont il constitue un relais fort de vitalité, marchés et ressources, et de l'**attractivité du littoral Atlantique**. Excentré mais actif, il justifie de fonctions productives en hausse (emplois liés notamment à la culture et aux loisirs, aux prestations intellectuelles, à la conception/recherche...) et **attire de plus en plus de cadres**.

Il s'organise autour du **pôle urbain majeur de La Roche-sur-Yon** (moitié des habitants et 2/3 des

emplois), des **pôles intermédiaires d'Aizenay et du Poiré-sur-Vie** (7 500 à 8 000 habitants, autour de 3 000 emplois chacun), des **pôles émergents au Nord** (Venansault, Mouilleron-le-Captif, Dompierre-sur-Yon, La Ferrière, La Chaize-le-Vicomte, Belleville-sur-Vie). **Le développement économique se focalise au Nord, le Sud préserve son caractère rural.**

» ENJEU

Repenser la structuration, l'organisation urbaine et la polarisation du territoire

» Imaginer le rôle de La Roche-sur-Yon dans l'organisation régionale, les fonctions à développer et équilibres à maintenir au regard des autres territoires, le parti à tirer de la proximité avec Nantes...

» Valoriser les atouts et affirmer l'identité des territoires Sud

» Orienter le développement urbain vers la proximité des centres (villes, bourgs, pôles de quartiers) et transports collectifs (quels rôles pour les gares et arrêts potentiels)

» Structurer le territoire en le polarisant autour de "pôles relais", par une offre de services d'échelle

intercommunale : santé, enseignement, équipements...

» Adapter les formes urbaines à chaque territoire (contexte local, histoire, paysages, cadre de vie...)

» S'appuyer sur la charpente verte et bleue pour valoriser le cadre de vie : grands paysages, entrées de villes et de bourgs, espaces de respiration, "nature en ville"...

Un boom démographique et la mutation des modes de vie et des besoins

Depuis 2000, le Pays Yon et Vie connaît une accélération de sa croissance démographique, dont 62 % par le solde migratoire. D'ici 2030, il devrait gagner 1 210 à 1 620 habitants/an, pour en compter 142 400 à 151 900.

Malgré **1 047 logements/an construits** entre 1999 et 2008, le marché est en tension. Plus de 3 logements sur 4 sont des **maisons individuelles**, 98% des **logements collectifs** sont localisés à La Roche-sur-Yon. En 5 ans, les demandes de **logement social** ont progressé de 8 %, 72% émanant de ménages ne comptant qu'un seul adulte.

Une dynamique économique et d'emplois à conforter et à adapter

Une économie qui se tertiarise, un plancher commercial qui a explosé, une activité agricole toujours dynamique, un tourisme à structurer et des équipements en progression...

Le Pays concentre 61 500 emplois (+ 1 200/an depuis 1999) soit 1/4 de ceux de Vendée, dont **les 2/3 sur La Roche-sur-Yon** et 80% du 1/3 restant dans la grande couronne nord. **Professions intermédiaires et cadres progressent.**

L'économie se tertiarise (74% d'emplois de services) mais conserve un **socle industriel puissant** (plasturgie, métallurgie, équipement électriques). **Le tourisme**, surtout de passage, est en cours de structuration de l'offre, valorisant le patrimoine culturel et naturel. **L'activité agricole très présente** permet largement l'autosuffisance en viande (bovin, volaille) et produits laitiers, et assure l'entretien des espaces et paysages naturels.

Le Pays compte 90 zones d'activités, à l'extérieur du tissu urbain et le long des axes structurants. **80% sont répartis sur 5 communes** : La Roche-sur-Yon (47%), Mouilleron-le-Captif (8%), Le Poiré-sur-Vie (10%), Aizenay (8%) et Belleville-sur-Vie (7%). Certaines, peu spécialisées sont appelées à muter.

Côté commerces (845 sur 255 000 m²), **le plancher commercial a progressé de 118%** (pour 24 % de croissance de population) depuis 18 ans, surtout en grandes surfaces (+ 51). **Nouveaux besoins** de proximité dans les centres et **nouvelles formes** (drive-in, Internet, livraison, SAV) émergent. Une étude est en cours sur les **polarités commerciales**, 5 pôles majeurs, 7 intermédiaires et 32 de proximité.

De grands équipements sont ouverts : piscine intercommunale à Saint-Florent-des-Bois (extension à venir du bassin Arago à La Roche-sur-Yon), Centre de découverte de la biodiversité de Beautour et Plateforme régionale d'innovation PROX'INNOV. **L'extension des collèges** d'Aizenay et de Belleville est programmée par le Conseil général de Vendée. **L'évolution du réseau électrique** est assurée pour 5 ans par Smart Grid Vendée (expérimentation SyDEV et ERDF).



» ENJEU

Permettre le développement économique et de l'emploi sur tout le territoire

» Rapprocher habitants et emplois : adéquation compétences locales / emplois proposés, insertion urbaine des petites entreprises (artisanat, tertiaire), renforcement de l'offre de proximité et de l'attractivité des centres-villes et bourgs

» Maîtriser le développement des zones commerciales de périphérie, anticiper les nouvelles formes de commerce (drive, e-commerce, logistique intra-urbaine)

» Améliorer la lisibilité de l'organisation, la qualité d'aménagement et la densification des zones d'activités économiques

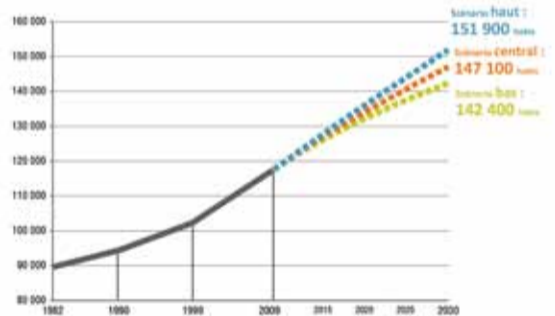
» Développer un tourisme de proximité et capter le tourisme de passage et rétro-littoral

» Prendre en compte l'activité agricole dans toutes ses composantes

» Favoriser le développement des filières d'énergies renouvelables et de l'économie verte

» Développer les réseaux électroniques à haut et très haut débits...

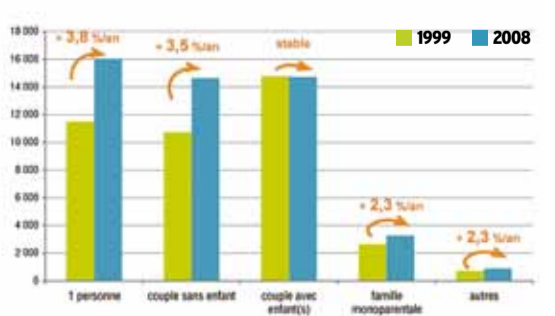
Evolution de la population depuis 1982 et projections à l'horizon 2030



Depuis 2000, 19 800 personnes se sont installées, dont 12 600 de l'extérieur de la Vendée. **Toutes les tranches d'âge progressent**, de façon marquée pour les 45- 59 ans (+3 %/an) et de 75 ans et plus (+4,4 %/an), alors que les 15 à 29 ans restent plus stables.

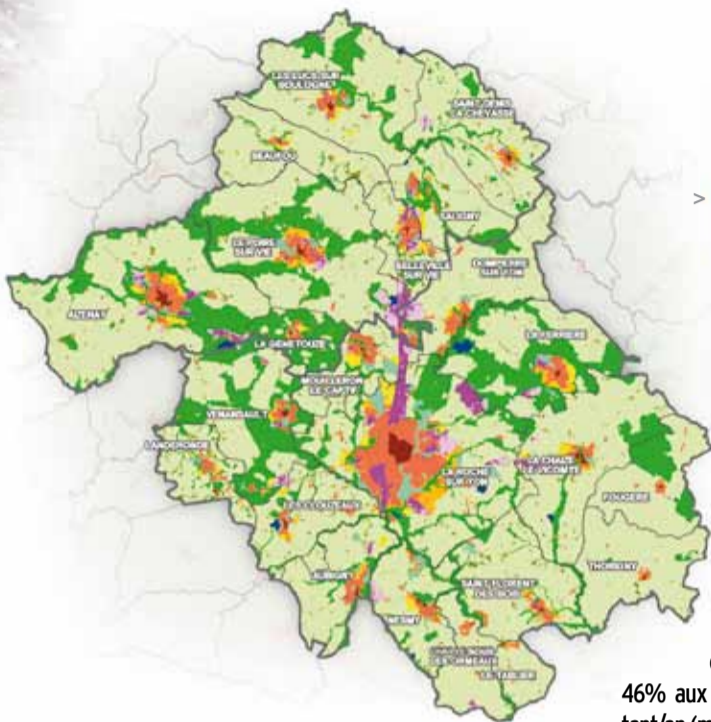
La taille des ménages se réduit (plus de personnes seules que de couples avec enfants) et **les femmes représentent 48% des actifs** (33% en 1968). D'où la nécessaire prise en compte des **problématiques résultant de ces mutations** : solitude, monoparentalité, garde d'enfant, temps de travail, logement...

Evolution des ménages par composition familiale depuis 1999

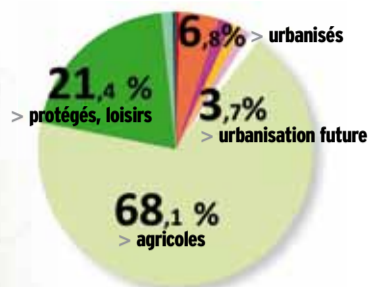


Un cadre de vie de qualité et des ressources à préserver

Inscrit dans le bas bocage vendéen, le Pays Yon et Vie compte près de 90% d'espaces naturels multifonctionnels et agricoles. 50 ans de développement urbain et 130 hectares/an consommés depuis 2000 ont fait un territoire artificialisé et archipelisé autour du pôle majeur de l'agglomération yonnaise. L'enjeu environnemental et énergétique est également au cœur du projet de SCoT...



Sur 82 900 ha...



Les risques naturels répertoriés concernent essentiellement les inondations. Le Pays est par ailleurs insuffisamment pourvu en infrastructures permettant le traitement local des déchets. Enfin, le Bilan Carbone® de 2010 a montré que le Pays émettait 1 600 000 tonnes équivalent CO₂ dont 25 % dues au bâti et 46% aux déplacements, soit 13,4 tonnes CO₂/habitant/an (moyenne nationale : 9 tonnes).

Sur 74 200 hectares d'espaces naturels, le Pays compte notamment 68% d'espaces agricoles et 20% d'espaces naturels protégés. Les espaces urbanisés couvrent 6,8% du territoire (5 650 ha), répartis en centres urbains denses (370 ha), espaces d'habitat ou mixtes (3 920 ha), espaces d'activités et services (1 350 ha). Les réserves d'urbanisation représentent plus de 3 000 ha, soit 3,7% de la surface du SCoT et la moitié de la surface actuellement urbanisée.

Le tissu urbain est globalement peu dense (moins de 10 logements/ha), même si l'urbanisation tend à être optimisée : 14 logements/ha depuis 2006 contre 12/ha de 2001 à 2006. Les espaces urbains sont situés dans un périmètre accessible en 5 à 10 minutes à pied ou à vélo d'un centre (ville, bourg ou pôle quartier).

Outre ses grands paysages, l'identité territoriale du Pays repose sur des paysages plus intimes - lieux de loisirs-détente, de rencontre et cohésion sociale, patrimoine urbain, naturel et touristique, espaces agricoles - et sur un environnement à préserver.

Le réseau hydrographique présente 446 km de cours d'eau. Si la consommation moyenne en eau potable est inférieure à la moyenne vendéenne, la médiocre qualité des eaux superficielles impacte le prix des eaux distribuées. La majorité des centres-villes et bourgs ont un lien plus ou moins direct avec l'eau, bien que peu perceptible par les habitants.

ENJEU

Maintenir les grands équilibres entre espaces urbains et naturels

- Pérenniser les espaces naturels (trame verte et bleue, espaces agri-naturels, coupures vertes, trame bocagère...)
- Tendre vers un objectif de 50% de réduction de la consommation d'espace par l'urbanisation (habitat et activités)
- Accompagner cet objectif par le renouvellement et la mutation des espaces bâtis (habitat et activités) à hauteur de 1/3
- Orienter le développement urbain vers la proximité des centres (villes, bourgs, pôles quartier) et des transports collectifs
- Valoriser le cadre de vie et les paysages urbains et naturels

Le Pays justifie d'un fort potentiel pour consommer moins d'énergie (formes urbaines, mobilité alternative à la voiture particulière, rénovation énergétique), ce qui présente un intérêt social et paysager. Il dispose de ressources locales à valoriser : 5 à 8% des logements chauffés au bois énergie (22% en Région - 10% en France), projets de chaufferies, réseaux de chaleur... 6 230 tonnes/an de bois des haies bocagères pourraient être mobilisées en circuit court.

ENJEU

Préserver les ressources naturelles

- Assurer la pérennité des espaces naturels, agricoles et forestiers en les protégeant
- Intégrer, prolonger et protéger la trame verte et bleue
- Pérenniser l'approvisionnement en eau potable (en développant ressources locales et politique d'économie d'eau)
- Lutter contre le réchauffement climatique et la raréfaction des énergies fossiles (consommer moins, consommer mieux)
- Valoriser le potentiel de production des énergies renouvelables locales (filière bois-énergie, méthanisation, solaire, éolien...) dans le respect du Schéma Régional Climat Air Énergie
- Mieux prendre en compte le risque inondation dans l'aménagement du territoire
- Optimiser la valorisation des déchets, chercher à les traiter plus localement
- Prendre en compte les ressources minières du sous-sol

L'accessibilité du territoire et la mobilité, essentiellement routières

Aujourd'hui, les habitants du Pays Yon et Vie effectuent 417 000 déplacements quotidiens et en réaliseront environ 100 000 de plus chaque jour d'ici 2030...

2/3 des déplacements s'effectuent en modes motorisés individuels (voiture conducteur, deux-roues motorisé), dont 84% pour le travail, et 1/3 seulement en modes alternatifs (piétons, vélos, transports collectifs, voiture passager...). De fortes disparités liées au rapport emplois/actifs : la distance moyenne domicile/travail s'élève à 11,8 km, mais à 8,1 km pour les actifs de la Roche-sur-Yon, 10,6 km pour ceux de l'Agglomération et 14,3 km pour ceux de Vie et Boulogne.

1 déplacement sur 2 fait moins de 5 km : la marche et le vélo pourraient prendre 15 à 25% de part modale à la voiture, sous réserve d'un lien fort entre habitats/services/emplois et d'une qualité apaisée de l'espace public. De nouvelles pratiques de mobilité émergent, à conforter par l'accompagnement des changements de comportement (plan de déplacements, réseau vélo, co-voiturage...).

1 habitant sur 2 et 20 % des surfaces urbanisables sont distants de moins de 3 km d'une gare du Pays, lequel compte 70 km de voies ferrées, une ancienne voie, 4 anciennes gares et une gare potentielle.

Le maillage routier est satisfaisant. Garantir la fluidité et la sécurité passe par l'optimisation des infrastructures existantes (amélioration des carrefours et nœuds, vitesses apaisées) plutôt que par la création de voiries nouvelles.



Au sein de l'agglomération de La Roche-sur-Yon, le réseau de transports collectifs Impulsyon est en plein développement, sans pour autant relier les différentes polarités du territoire, aujourd'hui peu ou pas desservies.

ENJEU

Permettre la mobilité de tous

- S'appuyer sur la structuration du territoire et les polarités pour limiter les distances de déplacements
- Privilégier un aménagement et une organisation urbaine à l'échelle de l'habitant pour favoriser marche et vélo
- Promouvoir les transports collectifs pour relier les pôles relais et communes du SCoT, valoriser le réseau ferroviaire
- Privilégier l'optimisation de la voirie à la création de nouvelles infrastructures
- Accompagner les nouvelles pratiques de mobilité (covoiturage, plan mobilité d'entreprise, multimodalité, NTIC...) pour changer les comportements
- Anticiper l'organisation de la logistique et du transport des marchandises.



La contribution du Conseil de développement



Aricia HERMANN

- Directrice de Familles Rurales Fédération de Vendée
- Référente du Conseil de développement pour le groupe SCoT

"L'élaboration du SCOT du Pays Yon et Vie est le fruit d'un acte politique fort qui résulte de l'engagement collectif de tous les élus du territoire et de l'ensemble de la société civile représentée au sein du conseil de développement", a déclaré Aricia HERMANN, en préambule à la présentation des 5 priorités et axes majeurs prônés par cette instance consultative...

1 • La démographie : Aspirer à une population équilibrée - Tendre vers une population "contenue" - Pourquoi pas un objectif chiffré maximal de population ?

2 • La gestion de l'espace : Réorganiser la ville et les bourgs - Amplifier une politique de transport respectueuse de l'environnement - Promouvoir le Haut Débit - Mixer habitats individuel et collectif, commerces et industries non polluantes

3 • L'économie : Favoriser des filières de production d'énergies de proximité et renouvelables - Encourager la diversification - Favoriser les liens entre acteurs économiques

4 • Un environnement préservé : Favoriser de nouvelles pratiques culturelles respectueuses des ressources naturelles - Préserver la trame verte et bleue - Recycler les déchets en favorisant des filières de proximité novatrices - Développer la biomasse le solaire et l'éolien...

5 • Le développement du lien social : Préserver et développer le lien social - Amplifier une démocratie participative qui prenne réellement en compte les besoins exprimés par la population - Une synergie à organiser au niveau de la pédagogie et de la formation pour co-construire un territoire où il fera bon vivre en 2040 !



Des questions majeures, des réponses à la hauteur !

Quelle place pour le Pays Yon et Vie dans le Grand Ouest ? Quel développement urbain dans un espace limité en équilibre avec la nature ? Quel projet face aux défis environnementaux (contraintes et opportunités) ? Comment répondre aux demandes émergentes et aux modes de vie qui évoluent ? Autant de questionnements qui, portés par des élus et membres du groupe SCoT, n'ont pas manqué de susciter un débat riche et animé avec la salle...



Le Pays Yon et Vie se sent naturellement proche de Nantes

Le débat qui s'est engagé autour de cette question a révélé un fort sentiment de proximité naturelle avec la métropole nantaise (plutôt que Niort-La Rochelle ou Poitiers) et la nécessité de construire avec elle, "d'autant que l'accessibilité va se renforcer en termes de mobilité avec le cadencement ferroviaire", estime Jacques AUXIETTE. Pour Jean-Louis BATIOU, "travailler l'axe de développement touristique rétro-littoral sera de première importance pour conforter notre place dans le grand Ouest." S'agissant des territoires et SCoT proches de Yon et Vie, il rappelle que "le Pays est à même de donner son avis sur les SCoT voisins, et des échanges existent afin d'éviter tout phénomène de distorsion."



Revalorisons l'espace public pour revaloriser le citoyen !

Valérie JOUSSEAUME

- > Institut de Géographie et d'Aménagement Université de Nantes
- > Équipe de recherche CNRS ESO-Nantes Espaces et Sociétés

À contre-courant des idées et procédures formatées, Valérie JOUSSEAUME a posé trois idées "interpellantes":

- > clarifier d'abord l'image souhaitée - par les habitants, par les élus - du territoire
- > considérer que la société a pour idéal et lieux symboliques le champ de l'imaginaire du tourisme et des loisirs
- > cesser de considérer les territoires uniquement comme des supports de croissance : ils sont autant de supports de redistribution, de mobilité, de consommation... (Laurent Davezies, économiste et géographe).

Morceaux choisis de son argumentation...

"Dans quel cadre de vie souhaitons-nous vivre ? Là est la question qui doit nourrir l'aménagement, plutôt que de postuler qu'un ensemble d'aménagements va faire un territoire et sa qualité de vie... Au XX^e siècle, la richesse a été multipliée par 10, le temps libre par 4, la durée de vie a augmenté de 40%. Valeur travail et idéaux d'abondance et de modernité au rebut, on rêve d'habitat idéal, de lieux de consommation et de travail où l'on se sent un peu en vacances..."

Les aménagements en faveur de la croissance ne doivent pas hypothéquer l'économie résidentielle et vice-versa. Le Pays possède les capacités productives et le cadre de vie (La Roche-sur-Yon,



campagne, proche littoral) conformes au champ de l'imaginaire du tourisme. Que la ville soit ville, dense, tertiaire, culturelle, avant-gardiste... Que la campagne soit campagne, qu'on y soutienne l'agriculture : c'est l'activité humaine qui fait le paysage, pas l'ornementation végétale...

Redonnons la primauté à la pensée et aux réponses locales sur les mécanismes de grande échelle et strictement économiques. Cessons le zonage systématique et retrouvons la mixité économique, sociale, générationnelle, architecturale, homme/nature. Pensons mobilité, mais aussi ancrage identitaire au sein du Pays !"



Densifier, c'est aussi faire la cité en retravaillant le "vivre ensemble"

Joël SOULARD

- > 1^{er} adjoint au maire de La Roche-sur-Yon
- > chargé de l'urbanisme, de l'espace rural et de la prospective

"En Vendée, chacun se voudrait propriétaire d'une maison sur grand terrain : postulat réducteur ! Si la plupart des communes sont petites, l'étalement urbain d'hier n'y est plus possible. Avec 4 000 hectares urbanisés sur 8 600, La Roche-sur-Yon - 10 % seulement de la population vendéenne - est une préfecture parmi les plus agricoles... La densification fait peur, or autrefois, on ne vivait pas sur de grandes parcelles et le lien social était fort. Confrontés aux nouvelles réalités démographiques ou en matière de logement (densité voisinant 2 personnes/logement), la tendance à réduire la consommation d'espaces doit être confortée, en expliquant qu'au-delà du taux d'habitants à l'hectare plus élevé, notre



volonté politique est de faire la cité, retravailler le vivre ensemble qui passe par l'habitat, le travail, les commerces, la mobilité, les loisirs... Ça suppose de

redensifier ville et bourgs (y compris avec du collectif) où il existe de nombreux espaces, de raisonner en termes de parcours résidentiels diversifiés..."



Défi environnemental : une préoccupation globale et transversale

Daniel HERVOUET

- > Adjoint à l'urbanisme et aux travaux au Poiré-sur-Vie

"Parent pauvre du SCoT actuel, le volet environnemental irrigue désormais toutes nos politiques publiques : ressources naturelles, mobilité et transports, urbanisation, énergie, gestion des déchets... thématiques dans lesquelles nous devons nous engager de façon volontariste, en nous posant les bonnes questions. Le SCoT et les PLU doivent prendre en compte et valoriser nos ressources naturelles. L'eau constitue un enjeu majeur : l'eau potable doit-elle servir à autre chose qu'à l'alimentation ? L'eau recueillie doit-elle

être directement renvoyée dans les rivières ? En matière de transports collectifs, sujet transversal par excellence, doit-on continuer à développer nos infrastructures de la même façon ?... Il nous faut également protéger l'agriculture dans son lien avec le bocage. Des ressources sont mobilisables, des filières peuvent se créer localement : bois énergie, méthanisation, circuits courts alimentaires... Sachons muer les contraintes en meilleures pratiques environnementales et énergétiques, nous montrer connectés aux réalités... et un peu visionnaires !"



Débats avec la salle

DENSIFICATION URBAINE

Yves AUVINET, maire de La Ferrière, président de l'association des maires de Vendée : "aujourd'hui, les maires ont pleinement conscience du fait qu'il faut réduire les parcelles, mais il faut leur laisser du temps !"

ÉOLIEN

"Là où il y a des projets éoliens, des citoyens se mobilisent pour éviter de dénaturer le cadre de vie."
Jean-Louis BATIOU : "aucun projet éolien ne naît sans procédure de concertation et d'acceptation ! Et rien ne nous empêche de réfléchir aux énergies renouvelables sans exclusive."
Joël SOULARD : "si on veut une énergie propre et locale, l'éolien est capable d'apporter une réponse satisfaisante !"

SENSIBILISATION

"Sur tous les enjeux du SCoT, la concertation et la pédagogie doivent primer."
Réponse de Joël SOULARD : "Projets concertés, démocratie participative, oui ! Mais il y a aussi des règles et des élus qui prennent leurs responsabilités et ne réfléchissent pas le SCoT sous la contrainte de minorités qui verraient d'un bon œil que ses orientations s'appliquent... ailleurs que chez eux !"

LOGEMENT - TRANSPORTS

Annie GUYAU, maire de Thorigny : "les jeunes d'aujourd'hui ne désirent pas de grands terrains. Il faut réfléchir au parcours résidentiel, c'est-à-dire aux besoins correspondant aux différents âges de la vie."
Jacques GOURAUD, adjoint aux Clouzeaux (aménagement de l'espace-environnement) : "les jeunes sont demandeurs de nouvelles formes urbaines, de proximité, de développement culturel... Leurs modes de déplacement évoluent également vers les transports alternatifs."

AGRICULTURE

Claude LAGARDE, Conseil de développement, insiste, conformément aux travaux déjà engagés au sein du pays, sur l'importance de prendre en compte "l'agriculture de demain, les productions de proximité et les bonnes pratiques culturelles."

